

# Mémoire reconnue et mémoires méconnues du conflit armé colombien : le cas du massacre de Trujillo

par Julie Lavielle

[référence de l'article : Lavielle J., « Mémoire reconnue et mémoires méconnues du conflit armé colombien : le cas du massacre de Trujillo », *Critique Internationale*, vol.3 no. 88, 2020, p. 71-90]

En Colombie, depuis les années 2000, la mémoire des victimes, que commémoraient les associations de défense des droits de l'homme depuis les années 1970<sup>1</sup>, est devenue un enjeu porté par l'État. En 2005, la loi Justice et Paix, qui encadre la démobilisation des paramilitaires des Autodéfenses unies de Colombie, a créé une Commission nationale de réparation et de réconciliation, ainsi que le Centre national de mémoire historique, chargé d'élaborer des rapports sur les causes et les effets du conflit armé. La loi sur les victimes et la restitution des terres de 2011, quant à elle, a consacré un « droit à la vérité » et instauré un « Jour national de la mémoire et de la solidarité envers les victimes ». À travers le rapport « *¡Basta Ya!* », publié en 2013, la diffusion de « boîtes à outils » destinées aux associations de victimes ou aux enseignants<sup>2</sup>, et le projet de Musée national de la mémoire, l'État tente de mettre en place une narration partagée et acceptée par l'ensemble des Colombiens, afin, comme dans beaucoup d'autres pays, de rendre hommage aux victimes<sup>3</sup>.

L'élaboration de ce récit commun n'est pourtant pas simple. Le conflit armé colombien est en effet complexe du fait de sa durée (plus de soixante ans) et du nombre d'acteurs qui y ont pris part : guérillas d'extrême gauche, milices paramilitaires, groupes de narcotrafiquants, armée et police<sup>4</sup>. Par ailleurs, l'implication forcée des civils et la suspicion de collaboration avec les groupes armés qui planait sur eux<sup>5</sup> ont contribué à créer une « culture de la terreur »<sup>6</sup> dans laquelle les victimes étaient souvent jugées responsables de leur sort. Leur octroyer un statut et leur rendre hommage n'a donc rien d'évident. La persistance du conflit armé<sup>7</sup> rend également

---

<sup>1</sup> Sophie Daviaud, *L'enjeu des droits de l'homme dans le conflit colombien*, Paris, Karthala/Aix-en-Provence, Sciences Po Aix, 2010.

<sup>2</sup> La boîte à outils destinée aux enseignants propose des synthèses sur les dynamiques du conflit armé, des exemples de mobilisations de victimes pour la mémoire et des séquences pédagogiques. Centro nacional de memoria histórica, *Caja de Herramientas. Un viaje por la memoria histórica. Aprender la paz y desaprender la guerra*, Bogotá, 2015.

<sup>3</sup> Didier Fassin, Richard Rechtman, *L'empire du traumatisme : enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion, 2007.

<sup>4</sup> Daniel Pécaut, « De la banalité de la violence à la terreur : le cas colombien », *Cultures & Conflits*, 24-25, 1997, en ligne.

<sup>5</sup> Maria Victoria Uribe, *Anthropologie de l'inhumanité : essai sur la terreur en Colombie*, Paris, Calmann-Lévy, 2004, p. 123.

<sup>6</sup> Michael Taussig, « Culture of Terror-Space of Death. Roger Casement's Putumayo Report and the Explanation of Torture », *Comparative Studies in Society and History*, 26 (3), 1984, p. 467-497.

<sup>7</sup> En 2020, la guérilla de l'Armée de libération nationale est encore active et un groupe des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) a repris les armes après les accords de paix signés avec le gouvernement en 2016. Des groupes armés paramilitaires issus de la scission des Autodéfenses unies de Colombie sont également actifs et ciblent particulièrement les dirigeants sociaux et les victimes qui retournent vivre sur leurs terres. Mathilde Allain, « Colombie un an après. La paix piétine », *Noria*, 15 mars 2018, en ligne.

complexe une mise en récit capable d'éclairer réellement les événements passés, de contribuer au droit à la vérité des victimes et de répondre à leurs souffrances. Pour certains auteurs, la déstructuration des groupes sociaux par le conflit aurait rendu la mémoire « impossible »<sup>8</sup> et les Colombiens ne seraient pas capables de situer leur expérience personnelle dans une trame historique et identifieraient la violence à un « grand Sujet, personnifié, actif, créateur d'événements douloureux »<sup>9</sup>.

Je propose ici d'essayer de comprendre comment, dans cette situation *a priori* peu propice à la remémoration, des récits publics sur le conflit armé émergent, sont reconnus sur les scènes politiques nationale et internationale, puis repris par des communautés marquées par des événements violents. Dans une perspective de sociologie de la mémoire, j'étudie les points de rencontre et les décalages entre une mémoire historique – forme d'usage de l'histoire répondant à des intérêts ou à des besoins tels que la légitimité, la reconnaissance ou l'identité<sup>10</sup> – portée par une association et reconnue par l'État, et les mémoires communes d'un village – mémoires de « ce qui a été vécu, [des] souvenirs et [des] traces du passé »<sup>11</sup>. L'analyse du processus de reconnaissance d'une interprétation de la violence et l'étude de son imbrication dans les mémoires locales ont pour ambition de compléter le champ des études sur la production de récits communs visant à instaurer la paix. Si l'instrumentalisation des politiques de mémoire<sup>12</sup> et l'élaboration de récits publics sur les passés violents sont amplement étudiées<sup>13</sup>, la question de la manière dont ces récits interfèrent avec les représentations des groupes et des individus auxquels ils s'adressent et dont ils parlent reste peu explorée<sup>14</sup>. Cette perspective permet d'approcher la diversité des rapports au passé parmi les victimes<sup>15</sup> et de rendre compte d'éventuels décalages entre les valeurs de tolérance et de réconciliation promues par l'État dans le cadre des politiques liées à la construction de la paix et les valeurs qui orientent l'analyse de la violence vécue à l'échelle locale et au quotidien<sup>16</sup>.

Ces questions seront abordées ici à travers l'analyse du processus d'élaboration et de reconnaissance d'une mémoire historique du massacre de Trujillo<sup>17</sup>, village niché au milieu de

---

<sup>8</sup> D. Pécaut, « Memoria imposible, historia imposible, olvido imposible », dans Raynald Belay, Jorge Bracamonte, Carlos Iván Degregori, Jean Joinville Vacher (ed.), *Memorias en conflicto. Aspectos de la violencia política contemporánea*, Lima, Institut français d'études andines, 2013, p. 87-103.

<sup>9</sup> Carlos Miguel Ortiz Sarmiento, *La violence en Colombie : racines historiques et sociales*, Paris, L'Harmattan, 1990, p. 2.

<sup>10</sup> Marie-Claire Lavabre, « La “mémoire collective” entre sociologie de la mémoire et sociologie des souvenirs ? », 2016 (<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01337854/>).

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> Johann Michel, *Gouverner les mémoires. Les politiques mémorielles en France*, Paris, PUF, 2010.

<sup>13</sup> Emmanuelle Hébert, « Passé(s) recomposé(s) : les commissions d'historiens dans les processus de rapprochement en Pologne (Pologne-Allemagne, Pologne-Russie) », thèse de doctorat en science politique, Université Paris Nanterre et Université catholique de Louvain, 2018 ; Paul Williams, *Memorial Museums. The Global Rush to Commemorate Atrocities*, New York, Berg, 2007.

<sup>14</sup> M.-C. Lavabre, *Le fil rouge : sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de Sciences Po, 1994 ; Sarah Gensburger, *Les Justes de France. Politiques publiques de la mémoire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010 ; Cécile Jouhanneau, *Sortir de la guerre en Bosnie-Herzégovine. Une sociologie politique du témoignage et de la civilité*, Paris, Karthala, 2016.

<sup>15</sup> Sur la fluidité du statut de victime et la pluralité des profils rompant avec une vision homogénéisante de la victime, voir Gabriel Gatti (ed.), *Un mundo de víctimas*, Barcelone, Anthropos, 2017.

<sup>16</sup> Juan Diego Prieto Sanabria, *Guerras, paces y vidas entrelazadas. Coexistencia y relaciones locales entre víctimas, excombatientes y comunidades en Colombia*, Bogotá, Ediciones Uniandes, 2012.

<sup>17</sup> À l'origine, le terme de « massacre » est connoté politiquement. Les victimes l'emploient pour insister sur le caractère spectaculaire et réfléchi de la violence qui s'est déroulée à Trujillo. Jusqu'au début des années 2000, le

plantations de canne à sucre, de café et d'arbres dans le département de Valle del Cauca à une centaine de kilomètres de Cali. Sur ses 19 000 habitants, un peu moins de 9 000 vivent dans la zone urbaine. Entre 1988 et 1994, plusieurs disparitions et homicides ont été perpétrés par des narcotrafiquants et des paramilitaires avec la complicité de la police et de l'armée. L'objectif commun de tous ces acteurs était d'éradiquer la guérilla de l'Armée de libération nationale qui bénéficiait de la sympathie des paysans mobilisés dans un mouvement social. À cette lutte pour le contrôle du territoire s'est ajoutée la rivalité entre deux factions locales du parti conservateur<sup>18</sup>. Les 250 victimes du massacre étaient des habitants impliqués dans ces affrontements partisans, ou soupçonnés d'être des sympathisants de la grève, et par extension de l'Armée de libération nationale, des témoins, et des personnes considérées comme subversives parce que leurs pratiques enfleuraient la morale conservatrice (consommateurs de drogues, prostitués)<sup>19</sup>.

Les phénomènes de violence qui se sont déroulés à Trujillo reflètent les dynamiques nationales : luttes pour le contrôle du territoire entre les narcotrafiquants et les guérillas<sup>20</sup>, alliances entre les paramilitaires et l'État pour mettre un terme aux mouvements de gauche<sup>21</sup> et nettoyage social par les paramilitaires. Pour reprendre les termes du Centre national de la mémoire historique : « Trujillo est, à plus d'un égard, la Colombie »<sup>22</sup>. Par ailleurs, la médiatisation et la judiciarisation précoces du massacre ont amené l'Association des familles de victimes de Trujillo (AFAVIT) à tenir un rôle central dans l'élaboration d'une mémoire historique des faits dès le milieu des années 1990. Cette caractéristique rend possible une analyse sur le long terme, de l'élaboration de cette mémoire à sa reconnaissance par l'État, en passant par sa relation avec les mémoires locales.

Afin de saisir les logiques de production et d'opposition de plusieurs mémoires du massacre de Trujillo, j'analyserai tout d'abord la manière dont la mémoire historique construite et revendiquée par l'AFAVIT a accédé à une reconnaissance nationale et s'est consolidée au niveau de l'association. Je montrerai ensuite que la place de l'association dans le village et les relations entre ses membres nuancent cependant le poids de cette mémoire historique dans les mémoires communes du massacre. Enfin, j'expliquerai en quoi la diversité des manières d'appréhender et d'énoncer la violence au sein du village révèle l'existence d'un décalage entre la mémoire historique du massacre et les mémoires locales.

Mon analyse s'appuie sur les matériaux issus d'une enquête ethnographique de trois mois menée entre 2013 et 2015. Le contexte local rendait celle-ci difficile. D'une part, les conditions

---

gouvernement parlait des « événements » de Trujillo. Je reprends ici le terme de massacre parce que son emploi par un public de plus en plus large en a affaibli la portée politique et que les faits qui se sont déroulés à Trujillo correspondent bien à la définition du massacre que donne Jacques Sémelin : une « forme d'action le plus souvent collective de destruction de non-combattants ». Jacques Sémelin, *Purifier et détruire : usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Le Seuil, 2005, p. 19.

<sup>18</sup> Adolfo Atehortúa, *El poder y la sangre: las historias de Trujillo (Valle)*, Bogotá - Cali, Centro de Investigación y Educación Popular/Programa por la Paz, Pontificia Universidad Javeriana, Seccional Cali, 1995.

<sup>19</sup> Pour une analyse de cette violence connue sous le terme de « nettoyage social », voir M. Taussig, *Law in a Lawless Land. Diary of a Limpieza in Colombia*, Chicago, University of Chicago Press, 2005.

<sup>20</sup> Darío Betancourt, *Mediadores, rebuscadores, traquetos y narcos. Valle del Cauca 1890-1997*, Bogotá, Anthropos, 1998.

<sup>21</sup> Jacobo Grajales, *Gouverner dans la violence: le paramilitarisme en Colombie*, Paris, Karthala, 2016.

<sup>22</sup> Centro nacional de memoria histórica, *Trujillo, una tragedia que no cesa*, Bogotá, Ediciones Planeta, 2008, p. 11.

de sécurité n'étaient pas optimales<sup>23</sup> – en mars 2013, soit quatre mois avant mon premier travail de terrain, une femme de l'association avait été tuée car elle avait dénoncé la présence d'un groupe armé dans son voisinage –, d'autre part, la reconnaissance dont bénéficie l'AFAVIT suscite l'intérêt de beaucoup d'étudiants en sciences humaines et sociales qui souhaitent dès lors effectuer leur mémoire de master sur cette association<sup>24</sup>. Je suis donc arrivée dans un lieu « saturé » non seulement de peur, mais aussi d'enquêteurs. Je n'ai donc pas utilisé mon microphone tout de suite, et ne l'ai sorti que lors de mon sixième et dernier séjour, en juillet 2015. Je m'appuie donc principalement sur une observation régulière et continue des activités quotidiennes de l'AFAVIT (réunions, ateliers manuels, visites aux familles des victimes, ménage, cuisine) et sur les nombreuses conversations informelles que j'ai eues avec ses membres. Mon propos s'appuie également sur les archives internes de l'association (coupures de presse, prospectus, projets de subventions, correspondances). Dans le souci de décentrer mon regard de l'AFAVIT, j'ai conduit des entretiens avec une autre association de victimes locale et avec des fonctionnaires du Centre national de mémoire historique et du ministère de la Culture qui travaillent avec l'AFAVIT.

---

La reconnaissance du massacre de Trujillo : élaboration et consécration d'une mémoire historique

La complexité du massacre, compte tenu de la diversité des acteurs impliqués, rendait difficile l'émergence d'une mémoire historique capable de rassembler la pluralité des expériences des habitants. C'est la mobilisation d'acteurs religieux engagés dans la dénonciation des liens entre l'État et les paramilitaires qui a permis à un tel récit de se faire entendre sur les scènes politiques nationale et internationale et au sein de l'AFAVIT à l'échelle locale.

### **La légitimation d'une interprétation politisée du massacre sur la scène judiciaire et politique**

En 1994, le père Javier Giraldo, aidé du Collectif d'avocats José Alvear Restrepo (CAJAR, ci-après Collectif d'avocats), informe la Commission interaméricaine des droits de l'homme des homicides et des disparitions qui continuent d'avoir lieu à Trujillo. Selon ce prêtre jésuite, fondateur en 1988 de la Commission interecclésiale de Justice et Paix (ci-après Commission interecclésiale)<sup>25</sup>, Trujillo est un cas exemplaire des crimes commis par les paramilitaires et des liens que ces derniers entretiennent avec l'État depuis quarante ans<sup>26</sup>. Son entreprise est un succès : la Commission interaméricaine des droits de l'homme établit la responsabilité de l'État

---

<sup>23</sup> En 2017, le taux d'homicides était de 77,9 pour 100 000 habitants, alors que la moyenne nationale est de 24,8 (selon le Departamento Nacional de Planeación).

<sup>24</sup> J'ai recensé 11 mémoires de master qui tournent autour de la thématique de la mémoire du massacre.

<sup>25</sup> Ancrée à gauche, cette commission mène des actions en soutien aux personnes et aux organisations sociales qui sont victimes de l'action des paramilitaires.

<sup>26</sup> Winifred Tate, *Counting the Dead: The Culture and Politics of Human Rights Activism in Colombia*, Berkeley, University of California Press, 2007, p. 59. Javier Giraldo écrit régulièrement des articles sur son site personnel (<https://www.javiergiraldo.org/>) et a publié des ouvrages sur ce thème. Javier Giraldo, *Colombia esta democracia genocida*, Barcelone, Centre d'Estudis Cristianisme i Justícia, Cuaderno número 91, 1994.

et propose une solution à l'amiable qui passe par la création d'une Commission d'enquête sur les événements de Trujillo<sup>27</sup>. Le rapport de celle-ci parle de 107 victimes, mais la responsabilité de l'État n'est prouvée que pour 37 cas. Le 31 janvier 1995, le président de la République Ernesto Samper reconnaît que l'État a commis ou couvert des actions durant le massacre. C'est un fait inédit en Colombie.

Cette reconnaissance scelle pourtant un désaccord avec le Collectif d'avocats, la Commission interecclésiale et l'AFAVIT, qui vient d'être créée. En effet, Ernesto Samper condamne l'attitude de quelques personnes agissant au nom de l'État. Ce faisant, il souscrit à la thèse de crimes commis par des individus isolés qui n'agissent pas dans le cadre d'un projet politique visant à éliminer l'opposition politique, comme l'avancent les associations qui déposent plainte. Un autre désaccord portant sur le cadrage chronologique des événements demeure par ailleurs irrésolu : alors que le président de la République reconnaît la responsabilité de l'État dans une trentaine de cas correspondant à la période 1988-1990, les associations demandent que justice soit faite pour les victimes correspondant à la période 1986-1994. À la suite d'une demande de l'AFAVIT, le Comité d'évaluation des cas de Trujillo est créé afin de poursuivre les recherches. En 1997, il publie un rapport qui dénombre 131 victimes et en ajoute 80 dont les cas doivent être étudiés<sup>28</sup>. De son côté, l'AFAVIT en dénombre en tout 245, et poursuit son engagement pour réclamer leur reconnaissance et leur réparation<sup>29</sup>.

En 2005, le massacre de Trujillo est à nouveau évoqué dans l'espace public : le Centre national de la mémoire historique y consacre son premier rapport. Choisisant de laisser une place centrale aux témoignages des victimes dans leur analyse du conflit armé<sup>30</sup>, il se range du côté de l'interprétation portée par l'AFAVIT, et soutient l'association en affirmant le caractère généralisé et systématique des faits et en parlant de « massacre » et non pas d'« événements », comme le faisait l'État<sup>31</sup>. En 2008, le bureau du Procureur de la nation avalise l'interprétation portée par l'AFAVIT, le Collectif d'avocats et la Commission interecclésiale : il reconnaît les faits ayant eu lieu jusqu'en 1994 comme faisant partie du champ de l'enquête et déclare que les événements de Trujillo sont des crimes de lèse-humanité qui font partie d'une attaque généralisée et systématique dont le mobile est politique et idéologique.

### Les différentes bornes temporelles et dénominations des événements de Trujillo

Institution	Composition de l'institution	Année	Nom donné	Bornes chronologiques	Nombre de victimes reconnues
-------------	------------------------------	-------	-----------	-----------------------	------------------------------

<sup>27</sup> La Commission d'enquête sur les événements de Trujillo est composée de membres du gouvernement, des forces armées, du Sénat et de l'Assemblée nationale, de représentants de la Conférence épiscopale colombienne, de la Commission interecclésiale, du Collectif d'avocats et de trois ONG de défense des droits de l'homme ancrées à gauche.

<sup>28</sup> Centro de Investigación y Educación Popular/Programa por la Paz, *Caso Tipo no. 12. Trujillo, la otra versión*, Bogotá, 2014, p. 49-53.

<sup>29</sup> Cet affrontement se solde finalement par un accord à l'amiable avec l'État signé en 2016 : 76 victimes sont reconnues, mais l'enquête n'est pas close à ce jour.

<sup>30</sup> Delphine Lecombe, « Mobilisations autour d'un modèle de sortie de conflit. La Commission nationale de réparation et réconciliation : une "commission de vérité et réconciliation" (CVR) colombienne ? », *Raisons politiques*, 29 (1), 2008, p. 65.

<sup>31</sup> Centro nacional de memoria histórica, *Trujillo, una tragedia que no cesa*, op. cit., p. 14.

Commission interecclésiale de Justice et Paix	Père Javier Giraldo	1992	Massacre	1988-1991	63
Commission d'enquête sur les événements de Trujillo	Gouvernement, forces armées, Sénat, Assemblée nationale, religieux, Commission interecclésiale, Collectif d'avocats, trois ONG	1995	Événements violents	1990	37
Comité d'évaluation des cas de Trujillo	ONG, Église et bureau du défenseur du peuple <sup>32</sup>	1997	Événements violents	1986-1994	165 + 80 cas à confirmer
Association des familles de victimes de Trujillo	Association	2002	Massacre	1986-1994	245
Centre national de la mémoire historique	Groupe de recherche affilié à l'État	2005	Massacre	1986-1994	165

À partir de 2005 et du rapport du Centre national de mémoire historique, l'interprétation du massacre portée par l'association, qui dénonce l'alliance entre les forces armées et les paramilitaires, se fond finalement dans le « récit commun » construit par le gouvernement et centré sur la douleur des victimes. Sur la scène politique nationale, l'association s'est instituée en porte-parole de l'ensemble des victimes et s'intègre, dès sa création, dans un réseau de soutien composé d'organisations catholiques et d'ONG proches de la gauche. Cet ancrage militant oriente la manière dont elle se mobilise et élabore une mémoire historique du massacre à l'échelle locale.

### **Martyrs, matriarches et monument : la consolidation d'une mémoire historique à l'échelle locale**

Le partage d'une expérience de violence ne suffit pas à constituer un groupe de victimes mobilisé. Un travail de définition et de délimitation du collectif par des entrepreneurs de cause est nécessaire<sup>33</sup>. À Trujillo, ceux qui prennent en charge ce travail sont des religieux ayant une longue tradition de militantisme catholique au cours de laquelle ils ont acquis les ressources indispensables pour faire connaître et reconnaître un cas de violence localisée aux niveaux national et international. L'AFAVIT est créée en 1995 à l'initiative du père Giraldo dans le but de fédérer les familles de victimes qui souhaitent poursuivre le processus de plainte et obtenir réparation. En 1999, la sœur Maritze Trigos prend le relais du prêtre, contraint de quitter la Colombie à la suite de menaces de mort (sans lien direct avec son engagement à Trujillo). Elle

<sup>32</sup> Le bureau du défenseur du peuple assiste les victimes de violations de droits de l'homme, conseille le gouvernement et peut présenter des propositions de lois et des rapports au congrès.

<sup>33</sup> Sandrine Lefranc, Lilian Mathieu, Johanna Siméant, « Les victimes écrivent leur Histoire. Introduction », *Raisons politiques*, 30 (2), 2008, p. 9.

a comme son prédécesseur une vision sociale de l'Église<sup>34</sup> et dispose elle aussi de nombreuses ressources qu'elle met au service de l'AFAVIT. Son capital culturel, acquis lors de ses années d'études en France à l'Institut catholique de Paris et par le biais de ses voyages en Amérique latine, et son capital social, constitué au fil de ses engagements politico-religieux, font d'elle un acteur central dans l'association, majoritairement constituée de femmes et d'hommes issus de milieux paysans modestes. Vivant à Bogotá et effectuant des séjours à Trujillo tous les mois environ, elle est une médiatrice efficace entre le village et la capitale, pourvoyeuse d'un réseau d'institutions qui peuvent apporter du soutien à la cause.

Le récit qui fédère l'AFAVIT puise donc dans ces influences religieuses et militantes. Il fond les expériences individuelles du massacre en dénonçant la complicité de l'État et des paramilitaires, la barbarie des actes commis par ces derniers, et s'appuie pour cela sur quelques figures de victimes érigées en martyrs, en particulier le père Tiberio Fernández Mafla, torturé puis assassiné. Ce prêtre très populaire dans le village avait incité les habitants à s'organiser au sein de coopératives agricoles et commerciales. Sa mort dans des conditions atroces (son corps a été démembré puis jeté dans le fleuve du Cauca) est présentée comme la conséquence de son engagement obstiné auprès de la communauté des croyants du village. Plusieurs peintures réalisées en son hommage font d'ailleurs de son corps supplicié une allégorie du Christ. Le thème du martyr se déploie plus largement et donne un sens clair au massacre : les narcotrafiquants, les paramilitaires et les membres des forces armées qui y ont participé appartiennent à des « structures du pécher et de l'injustice »<sup>35</sup> qui persécutent les chrétiens, tandis que les villageois qui ont disparu ou ont été tués se sont sacrifiés et ont désormais rejoint le royaume de Dieu<sup>36</sup>.

La figure de la « matriarche », pour reprendre le terme employé au sein de l'AFAVIT, veuve ou mère de victime qui n'a jamais cessé de se mobiliser et de résister, participe également à la construction du groupe de victimes. Lorsqu'elle se rend à des procès, lorsqu'elle participe à une cérémonie officielle ou lorsqu'elle manifeste dans le village, l'association met en avant les femmes qui portent une photo représentant un proche disparu ou assassiné. Comme l'a observé Antonia García Castro à propos des mouvements de mères des disparus au Chili, insister sur le lien familial avec les victimes inscrit la mobilisation dans un combat universel, contournant ainsi les soupçons qui pèsent sur leur légitimité à exprimer leur douleur<sup>37</sup>. La figure de la « matriarche » légitime également le combat de l'association en l'inscrivant dans une mobilisation internationale de femmes proches de disparus : lors de pèlerinages ou de visites de groupes d'étudiants, il arrive par exemple que les femmes de l'association portent, à l'initiative de la sœur Maritze Trigos, un foulard mauve (couleur du deuil) dans les cheveux, rappelant ainsi les mères de la place de Mai de Buenos Aires.

---

<sup>34</sup> María Luna Mendoza, « Maritze Trigos, la monja libertaria », *El Magazín*, blog hébergé par le quotidien national *El Espectador*, 8 mai 2015 (<https://blogs.elespectador.com/cultura/el-magazin/maritze-trigos-la-monja-libertaria>).

<sup>35</sup> Anna L. Peterson, Brandt G. Peterson, « Martyrdom, Sacrifice, and Political Memory in El Salvador », *Social Research*, 75 (2), 2008, p. 513.

<sup>36</sup> Cette narration qui met l'accent sur l'innocence des villageois face à une violence extérieure se retrouve dans d'autres situations de post-conflit. Dorothee Delacroix, « Une colombe pour quelle paix ? Agenda politique et polysémie monumentale dans les Andes péruviennes », *Problèmes d'Amérique latine*, 104 (1), 2017, p. 47-67.

<sup>37</sup> Antonia García Castro, *La mort lente des disparus au Chili sous la négociation civils-militaires, (1973-2002)*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2002, p. 15.

La mémoire du massacre s'exprime au sein de l'AFAVIT à travers de nombreux supports et rituels mis en place par la sœur, qui coordonne en 2003 la rédaction d'un livre sur la vie du père Tiberio<sup>38</sup>. Elle est également transmise auprès des enfants de familles de victimes, qui n'ont en général pas connu ces dernières. Ces enfants, âgés de 4 à 15 ans, sont rassemblés au sein du groupe « Jimmy Garcia Peña », nom d'un bébé tué au cours du massacre. Le slogan du groupe que les enfants crient en levant le poing lors d'événements commémoratifs est « Nous sommes les graines, nous sommes la mémoire et nous demandons la justice ! ». Enfin, cette mémoire se matérialise dans les pèlerinages annuels et les visites au *Parque monumento* inauguré en 2002. Situé sur une colline qui surplombe le village, le monument est composé de 235 ossuaires qui ont été sculptés par les membres de l'association et représentent chaque victime dans l'exercice de son métier ou de son hobby. Le but est ici de montrer que les victimes étaient des personnes travailleuses et de dissiper ainsi les éventuels doutes sur leur proximité avec les narcotrafiquants, les paramilitaires ou la guérilla<sup>39</sup>. Le *Parque monumento* comporte également un mausolée où est enterré le père Tiberio et un bâtiment qui abrite une vaste salle de réunion et d'exposition, les bureaux de l'association et une cuisine. Des phrases imprimées sur de grandes banderoles rythment le parcours du visiteur tout en l'invitant, voire en l'obligeant à se souvenir : « La mémoire dans l'art rompt avec l'injustice, transcende la douleur et construit la vie », « Interdit d'oublier !!! La mémoire devient un engagement », « Sans oubli, nous marchons : avec la vérité comme sentinelle, avec la justice comme cuirasse, avec la dignité comme droit ».

Les pèlerinages annuels jouent un rôle central dans la structuration de l'association. Le pèlerinage est une modalité classique de l'action collective qui relève d'un « travail de mobilisation au sens plein du terme »<sup>40</sup>. C'est en effet une « technologie de mise en forme publique du nombre »<sup>41</sup> qui affirme l'existence d'une communauté de victimes et bénéficie, en outre, de soutiens extérieurs puissants qu'elle remobilise à l'occasion : mouvements de victimes nationaux (Mouvement des victimes de crime d'État, mouvements indigènes), organisations internationales (Organisation internationale des migrations, Amnesty International, Brigades de paix internationales), religieux et représentants de la justice ou de l'État (ministère de la Culture, Centre national de mémoire historique). La reconnaissance dont bénéficie l'association aux niveaux national et international pose cependant question lorsqu'elle est analysée au regard de la position de l'association dans le village et de l'état des relations entre les membres qui la composent.

---

## Les conditions sociales de la mémoire

---

<sup>38</sup> *Tiberio vive hoy !*, Trujillo, 2003. En 2014, le livre est nommé « Mémoire du monde » par l'Unesco et fait l'objet d'une numérisation [<http://centrodememoriahistorica.gov.co/wp-content/uploads/2020/02/tiberio-vive-hoy-testimonios-de-la-vida-de-un-martir.pdf>].

<sup>39</sup> D. Lecombe, « Entre douleur et raison : sociologie de la production de figures de victimes en contexte colombien », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, 10 mars 2015, en ligne.

<sup>40</sup> Stéphane Latté, « “Vous ne respectez pas les morts d'AZF”. Ordonner l'émotion dans les situations commémoratives », dans S. Lefranc, L. Mathieu, *Mobilisations de victimes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 213.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 215.



Une analyse plus précise du fonctionnement de l'AFAVIT et un élargissement de la focale d'étude à l'ensemble des associations de victimes qui existent à Trujillo nuancent le poids de la mémoire historique élaborée par l'association dans les mémoires communes du massacre. L'association est en effet concurrencée par d'autres collectifs de victimes créés afin d'obtenir les réparations promises par la loi sur les victimes et la restitution des terres de 2011. L'ancrage militant qui faisait sa force joue aujourd'hui en sa défaveur : le processus judiciaire s'éternisant et les réparations attendues n'arrivant pas, les membres de l'AFAVIT s'éloignent de l'association.

### **L'impossible actualisation de la commémoration d'un passé dépassé**

Les effectifs de l'AFAVIT ont considérablement baissé depuis sa création. En 2015, l'association compte environ 60 membres, alors qu'elle en comptait plus de 200 dans les années 1990. Cette évolution s'explique en partie par le décès, de cause naturelle, des plus âgés et par le départ des plus jeunes, en quête d'un climat politique et économique plus clément. Depuis le milieu des années 2000, l'AFAVIT est par ailleurs concurrencée par de nouvelles associations de victimes créées après la loi de 2011 dans le but d'aider les victimes dans leurs demandes d'indemnisation. En mai 2015, Trujillo compte cinq associations. L'AFAVIT se distingue de ses homologues en ce qu'elle a choisi, dans les années 1990, de recourir à la justice pénale et de s'opposer aux mesures de justice transitionnelle. Celle-ci est plus rapide que la justice pénale ordinaire, elle propose aux acteurs armés démobilisés une peine de prison clémentine en échange de leur participation à l'établissement d'une « vérité » sur le conflit armé et une réparation intégrale aux victimes qui correspondent aux caractéristiques fixées par la loi<sup>42</sup>. Si elle est en avance sur la question de la réparation symbolique des victimes, l'AFAVIT est en retard sur celle du processus de réparation matérielle engagé par la loi de 2011 : en 2015, de nombreuses victimes membres de l'association ne sont toujours pas enregistrées auprès de l'État. En fait, il se révèle coûteux pour les membres de l'AFAVIT de rester dans une association qui critique ouvertement les liens entre les paramilitaires, les narcotrafiquants et les forces armées et refuse de passer par les canaux de la justice transitionnelle. Coûteux non seulement d'un point de vue matériel, compte tenu de la lenteur du processus d'indemnisation, mais aussi en termes d'image et de réputation : appartenir à l'AFAVIT, c'est incarner un positionnement politique qui n'est pas partagé par tout le monde et qui, aujourd'hui encore, peut être qualifié de subversif dans ce village où la présence de paramilitaires est encore d'actualité.

Trujillo est en effet un village où les acteurs armés ont continué à s'affronter bien après le massacre. Le groupe paramilitaire des Autodéfenses unies de Colombie s'est installé dans la région dans les années 2000<sup>43</sup>, et a été remplacé, après sa démobilisation, par des bandes issues de la scission du cartel de Cali<sup>44</sup>. Le spectre des victimes dont s'occupe l'AFAVIT n'a pourtant

---

<sup>42</sup> D. Lecombe, *Nous sommes tous en faveur des victimes : la diffusion de la justice transitionnelle en Colombie*, Paris, LGDJ-Institut universitaire Varenne, 2014.

<sup>43</sup> Centro nacional de memoria histórica, *Bloque Calima de las AUC. Depredación paramilitar y narcotráfico en el suroccidente colombiano. Informe n° 2*, Bogotá, 2018, p. 504.

<sup>44</sup> Centro de Investigación y Educación Popular/Programa por la Paz, *Caso Tipo no. 12. Trujillo, la otra versión*, op. cit., p. 189.

pas évolué, l'association restant focalisée sur le massacre qui a eu lieu dans les années 1990. Les groupes d'étudiants, les représentants d'ONG et les institutions publiques qui viennent visiter le *Parque monumento* centrent leur intérêt sur le massacre, et renforcent la mémoire historique élaborée par l'association. En témoigne la visite en 2016 du ministre de la Justice dans le cadre d'un acte de pardon et d'un hommage aux victimes du massacre. La reconnaissance de ce drame et la notoriété dont bénéficie l'AFAVIT, alors même que le nombre de personnes qui demandent à être reconnues comme victimes est de plus en plus important, génèrent des incompréhensions et des tensions, non seulement parmi ses personnes mais aussi au sein de l'association, où un écart se creuse entre les membres qui accèdent à des ressources liées au succès de l'association et les autres.

### **Dépendance économique et relâchement des normes mémorielles au sein de l'AFAVIT**

Les travailleurs du Valle del Cauca sont majoritairement des agriculteurs journaliers, des petits commerçants ou des employés de la mairie. Selon les données fournies par le gouverneur, le taux de chômage en 2016 y est de 21 % contre une moyenne nationale de 9,2 %<sup>45</sup>, et le taux de pauvreté multidimensionnelle y est relativement important : 34,9 % en 2018, contre 19,6 % au niveau national<sup>46</sup>. Dans un tel contexte de précarité économique, la possibilité d'accéder aux ressources obtenues grâce à la reconnaissance de la mémoire historique portée par l'AFAVIT influe sur la fréquentation de l'association et par conséquent sur le poids des « normes mémorielles »<sup>47</sup> qu'elle transmet en matière d'interprétation du massacre. Le rapport qu'entretient Pilar Caicedo<sup>48</sup> à l'association est à cet égard révélateur. Cette femme de 65 ans est la jardinière du *Parque monumento*. Auparavant, elle vivait dans le hameau reculé de La Sonora et était agricultrice. Deux de ses sept enfants ont disparu au cours du massacre. Elle participe activement à toutes les activités organisées par l'association et répond volontiers aux journalistes ou aux étudiants qui viennent visiter le monument. Lors de ma première enquête en 2013, elle est sans domicile et habite dans une petite chambre qui jouxte le monument. Elle est rémunérée par la mairie, chargée de financer l'entretien du monument depuis sa reconnaissance comme bien culturel de la nation. En échange de travaux de jardinage très physiques, elle perçoit un salaire que lui verse la sœur Maritze Trigos. Celle-ci reçoit l'argent de la mairie puis en prélève une part qu'elle met de côté et qu'elle reverse à échéance régulière à Pilar Caicedo, considérant que cette dernière n'est pas capable de gérer son argent de manière autonome. Un rapport de sujétion structure donc cette relation. En 2015, lorsque la jardinière obtient enfin la maison qu'elle devait avoir comme indemnisation, elle quitte l'AFAVIT pour rejoindre une association de victimes concurrente auprès de laquelle elle espère obtenir d'autres aides financières, et trouve un emploi de travailleuse agricole dans une plantation de café. Elle

---

<sup>45</sup> Gobernación del Valle del Cauca, Departamento Administrativo de Planeación, «Participación laboral en el valle del cauca. Año 2016», *Estudios socioeconómicos*, Santiago de Cali, 2016, p. 9 [[lien](#)]

<sup>46</sup> Departamento Administrativo Nacional de Estadística, *Comunicado de prensa. Pobreza multidimensional en Colombia*, Bogotá, 3 de mayo de 2019. [[lien](#)] ; la carte du taux de pauvreté multidimensionnelle par commune est disponible [ici](#).

<sup>47</sup> C. Jouhanneau, *Sortir de la guerre en Bosnie-Herzégovine. Une sociologie politique du témoignage et de la civilité*, op. cit., p. 210.

<sup>48</sup> Les noms des enquêtés qui ne sont pas des personnalités publiques ou des porte-parole associatifs ont été modifiés.

m'explique alors qu'elle a attendu d'obtenir sa maison *via* l'AFAVIT avant de quitter l'association. Son engagement était conditionné par l'accès à cette ressource.

Amparo Bernal a, elle aussi, perdu son fils dans le massacre. Elle a toujours été très impliquée dans l'association. Fervente croyante, elle prend parfois le relais de la religieuse pour prononcer les homélies en hommage aux victimes. Elle a également participé à la construction du monument et transmet la mise en récit du massacre élaborée par l'AFAVIT aux visiteurs du monument. Son activisme lui permet d'accéder à certaines rétributions. Elle dormi au *Parque monumento* lorsqu'il était en construction. En outre, la sœur lui verse une rémunération et le ministère de la Culture lui a accordé un statut de guide officiel en 2014.

Orlando Naranjo, président de l'AFAVIT, reste le plus fidèle au récit établi par l'association. Âgé de 19 ans lors du massacre, il est arrêté par la police et torturé pendant deux jours. Il part ensuite en exil pendant une dizaine d'années, puis revient à Trujillo au milieu des années 2000 et prend rapidement des responsabilités au sein de l'association. Au cours de mon entretien avec lui, il revient systématiquement sur la thématique de la « justice, vérité et réparation » et structure son récit autour des « souvenirs autorisés »<sup>49</sup> qui encadrent la mémoire historique de l'AFAVIT (dates, figures de martyrs). Il ne se départit jamais de son rôle de président, même lorsque nous sommes dans des situations où il n'est pas appelé à agir en tant que tel (déjeuners dans des restaurants, soirée dans un bar du village)<sup>50</sup>. Ainsi, lorsqu'il évoque son rapport au massacre, il le fait uniquement en parlant de sa trajectoire personnelle au service du collectif. Il est en effet devenu un véritable professionnel de la mémoire. Son investissement lui a permis d'acquérir un capital social (contact avec les institutions publiques, les experts de la sortie de conflit, les associations de victimes colombiennes et latino-américaines), un capital culturel (aisance à l'oral, maîtrise du vocabulaire de la sortie de conflit, diplômes spécialisés en droits humains) et un capital économique (salaire en tant que président de l'AFAVIT) qui creuse creusent un écart socioéconomique entre lui et les membres qui forment la base de l'association. Ces derniers se rendent au *Parque monumento* environ une fois par mois, lorsque la sœur y est présente, afin de suivre l'évolution du processus d'indemnisation. Ils ont en fait un usage « para-administratif »<sup>51</sup> de l'association et n'investissent pas la thématique de la mémoire<sup>52</sup>. Les conditions de formulation de leurs souvenirs s'en trouvent modifiées, le poids du groupe dans la construction de représentations partagées sur le passé et donc dans l'élaboration d'une mémoire collective s'affaiblissant<sup>53</sup>. Finalement, la mémoire historique portée par l'AFAVIT n'est entretenue que par quelques membres actifs auxquels l'association permet d'accéder à des ressources. Loin de vouloir juger de la sincérité de leur engagement, j'entends souligner par ces observations le décalage entre l'investissement économique dont la mémoire historique portée

---

<sup>49</sup> M.-C. Lavabre, *Le fil rouge : sociologie de la mémoire communiste*, *op. cit.*, p. 119.

<sup>50</sup> Ces observations rejoignent celles effectuées par S. Latté à propos des porte-parole d'associations de victimes de drames collectifs. S. Latté, « La "force de l'événement" est-elle un artefact ? », *Revue française de science politique*, 62 (3), 2012, p. 416.

<sup>51</sup> C. Jouhanneau, *Sortir de la guerre en Bosnie-Herzégovine. Une sociologie politique du témoignage et de la civilité*, *op. cit.*, p. 247.

<sup>52</sup> La mémoire du massacre avait probablement un rôle plus important aux débuts de l'association, lorsque des membres de la Commission interecclésiale venaient collecter des témoignages dans le cadre du processus judiciaire.

<sup>53</sup> Paul-Laurent Assoun, *et al.*, « Transferts disciplinaires. Psychanalyse et sciences sociales. Table ronde avec Paul-Laurent Assoun, Marie-Claire Lavabre, Jacques Maître, Bernard Vernier, introduite par Dominique Memmi et Bernard Pudal », *Politix*, 29 (1), 1995, p. 217.

par l'AFAVIT fait l'objet et la précarité dans laquelle se trouvent ses membres. De ce décalage émergent des mémoires alternatives qui tranchent parfois avec la mise en récit portée par l'association.

---

Quand les mémoires méconnues échappent à la mémoire historique et reconnue

L'analyse des relations qui structurent l'AFAVIT et l'élargissement de la focale à l'ensemble des associations de victimes qui existent à Trujillo montrent que l'efficacité de l'encadrement des souvenirs du massacre est loin d'être avérée. L'association est en effet traversée par des rapports de sujétion et de dépendance économique qui conditionnent la fidélité à la mémoire historique. Ces éléments mettent en évidence une pluralité de rapports au passé de violence de Trujillo.

### **« Trujillo peut se réveiller à tout moment » : une violence perçue comme fatale**

Je suis dans la remise du *Parque monumento* avec Pilar et deux adolescents qui aident à la préparation du pèlerinage qui a lieu dans une semaine. Nous sommes en train de confectionner des bracelets destinés aux visiteurs sur lesquels il est inscrit « Je me suis fait vacciner contre la violence et l'impunité !! ». Ils parlent de l'assassinat d'un homme de Trujillo : il y a une semaine, deux tueurs à gages ont voulu tuer un jeune qui était mêlé à des histoires de trafic. Il était chez son père, et s'est échappé lorsque les tueurs sont arrivés. Ceux-ci ont tué son père, qui était un homme très actif dans le milieu associatif sportif local. Pilar raconte qu'elle n'était pas loin quand ça s'est produit. Elle a vu la moto et elle est vite partie (elle fait un geste pour se cacher les yeux) parce qu'« ici quand on voit, on est mort ». Un des adolescents rit nerveusement. Pilar continue, elle dit que Trujillo peut se réveiller à tout moment et que ce sera terrible. L'adolescent qui riait répond que de toute façon l'histoire est vouée à se répéter : la Bible le dit. La conversation continue, on parle du pèlerinage et de la grève nationale qui risque d'empêcher beaucoup de personnes de venir. L'adolescent demande à Pilar ce qu'elle pense de la grève. Elle ne sait pas ce que c'est, il lui explique. Elle répond : « Ah non non, moi, la révolte je suis contre. Regardez ce qui s'est passé ici... ».

(Notes de mon journal de terrain, 27 août 2015).

La perception de Trujillo comme étant un village intrinsèquement violent est ancrée aussi bien chez Pilar Caicedo (« Trujillo peut se réveiller à tout moment ») que chez l'adolescent (« l'histoire est vouée à se répéter »), et cette violence endémique que l'on ne peut qu'accepter (en se cachant les yeux) s'impose comme une évidence. Selon Daniel Pécaut<sup>54</sup>, la « structure mythique » que prend la violence pour de nombreux Colombiens s'articule à l'idée d'une répétition qui « apparaît souvent comme la face visible d'une réalité souterraine, comparable à un flux de forces antagonistes ou à une catastrophe naturelle, et qui gouverne les hommes malgré eux », autrement dit à la croyance d'une violence « enracinée dans la "nature" de tous les Colombiens ». Ces échanges montrent les limites des potentialités pacificatrices attribuées à la construction d'une mémoire historique : Pilar Caicedo est un membre actif de l'AFAVIT,

---

<sup>54</sup> D. Pécaut, « Les configurations de l'espace, du temps et de la subjectivité dans un contexte de terreur : l'exemple colombien », *Cultures & Conflits*, 37, 2000 (en ligne).

pourtant elle souscrit à une analyse de la violence bien différente de celle que prône son association. Ils pointent également un paradoxe qui reflète la situation plus générale de ce pays dont l'État invite la population à « faire mémoire » dans un contexte violent. Quelques jours plus tard, l'adolescent, qui vit dans un village où sévissent des tueurs à gages et affirme que l'histoire est vouée à se répéter, participe au pèlerinage et distribue des bracelets symbolisant l'engagement des visiteurs contre la violence et l'impunité.

La perception d'une violence vouée à se répéter comme une fatalité s'explique également par le fait que beaucoup de femmes de l'association ont été victimes de maltraitances conjugales : la violence n'a pas fait intrusion dans leur vie à l'occasion du massacre<sup>55</sup>. Pilar Caicedo a été mariée de force à un homme d'une quarantaine d'années lorsqu'elle avait 14 ans. Elle a ensuite été mariée deux autres fois, et ses trois époux, qui étaient tous violents au sein du couple, sont morts dans des conditions violentes : règlement de comptes pour les deux premiers (notamment pour une histoire d'infidélité), tortures, durant le massacre de Trujillo, pour le troisième. La violence en tant que modalité d'action dans le cadre du conflit armé s'inscrit donc dans la continuité de pratiques plus générales. Philippe Bourgois et Corinne Hewlett ont montré comment l'invisibilité du lien entre violence intime et violence politisée en Amérique latine avait pour conséquence de focaliser l'attention sur la violence interpersonnelle et de cacher ses origines qui résident dans les inégalités socioéconomiques liées au système capitaliste<sup>56</sup>. Dans le cas du rapport au passé violent à Trujillo, ces réflexions sur le lien entre une violence quotidienne et banalisée dans les secteurs dominés de la société et une violence structurelle montrent que le massacre peut s'insérer dans une trame continue et être évoqué comme l'expression d'une disposition qui contamine inévitablement les habitants.

Le récit de Maria Álvarez, 25 ans, qui anime des ateliers manuels, confirme cette idée. Son rapport au massacre est complexe. Son oncle a assassiné plusieurs personnes qui ont été enterrées au monument, et lui-même est enterré dans les ossuaires. Jeune homme, il a infiltré la structure paramilitaire qui avait tué le père Tiberio dans le but d'obtenir des renseignements et de la détruire. Avant de disparaître à son tour, il a laissé un ensemble d'enregistrements qui ont été des preuves déterminantes dans la reconstitution des faits. Il est donc considéré comme une victime car il a eu un rôle central de témoin : grâce à lui, d'autres victimes ont été reconnues (même si elles sont devenues des victimes à cause d'un acte qu'il avait commis). Lorsque je questionne Maria Álvarez sur son rapport à son histoire familiale, elle livre une vision fataliste de la violence qui a traversé sa famille.

- *Tu as parlé de ton oncle à ton fils ? Tu lui as raconté ton histoire ?*
- Non, je ne lui en ai pas encore parlé parce que je considère que je viens d'une famille qui a une histoire très lourde. (...) De toute façon, ma mère nous a toujours dit : "Vous êtes comme vous êtes". Ma mère, elle nous a élevés aussi bien qu'elle a pu, on a toujours eu une putain d'inclinaison à partir de travers. Les gens disent : "Ça, c'est à cause de l'éducation". C'est faux. (...) Ça n'a pas de rapport avec l'éducation. Par exemple maintenant avec mon fils, je vais attendre, je vais lui raconter parce qu'il faut connaître l'histoire de la famille. Et ce sera à lui de décider. Comme on l'a tous fait, en décidant nous-mêmes. On a dû se tromper et entrer en

---

<sup>55</sup> Centro nacional de memoria histórica, *Trujillo, una tragedia que no cesa*, op. cit., p. 218.

<sup>56</sup> Philippe Bourgois, Corinne Hewlett, « Théoriser la violence en Amérique. Retour sur trente ans d'ethnographie », *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, 203-204, 2012, p. 139-168.

collision avec le monde pour finalement nous dire : « On peut changer notre vie ». On va voir ce qui se passe.

– *Et il va au groupe Jimmy Garcia Peña ?*

– Oui, il passe son temps à jouer au parc ! Il embête les plus petits. Il va chercher les enfants de la famille Muñoz pour jouer et ils sortent du groupe. Il fait partie de ces enfants qui créent du désordre dans n'importe quel lieu, il se bagarre, il se plaint, il est pareil que moi, alors c'est bien ! »<sup>57</sup>.

Maria Álvarez mobilise une mémoire familiale où tous les protagonistes sont marqués dès leur naissance par une tendance à avoir recours à la violence. Ainsi les actes de violence qui ont été commis lors du massacre, qui continuent de se produire et qui traversent les histoires personnelles sont-ils analysés comme fatals. Trujillo, et parfois même les fratries, naissent « contaminés ». Dans cette situation, les réactions envisageables sont limitées, puisque dans tous les cas la violence est destinée à « se réveiller » et à se manifester d'une manière incontrôlable.

### **Un « monument aux victimes » : victime coupable et légitimation de la violence**

Dans l'extrait de mon journal de terrain, Pilar affirme être « contre la révolte » à cause de « ce qui s'est passé ici ». Plutôt que de dénoncer l'impossibilité de faire grève, elle condamne les mouvements sociaux et ne conteste pas l'exercice de la violence pour les réprimer. L'idée que l'on mérite d'être tué est très ancrée localement. La question de l'identité des victimes et des responsables, et celle des critères qui permettent de les qualifier créent des divisions au sein du village. L'enchevêtrement de conflits et d'alliances a eu pour conséquence l'implication des civils dans les luttes de pouvoir entre les narcotrafiquants, les paramilitaires, les guérillas et les acteurs politiques locaux. Il existe donc une forme de suspicion à l'égard des personnes qui ont été tuées à Trujillo. La victime est souvent une « victime coupable »<sup>58</sup> qui aurait été mêlée à des transactions douteuses avec les narcotrafiquants ou aurait eu des sympathies pour la guérilla. La porosité entre innocence et culpabilité est d'autant plus grande que l'origine des assassinats est rarement élucidée.

Le positionnement de l'AFAVIT quant aux critères qui définissent la victime et la reconnaissance dont elle bénéficie renforcent le caractère polémique des événements et attisent les tensions au sein du village. Le *Parque monumento* en particulier cristallise ces tensions parce qu'il rend hommage, entre autres, à des habitants qui sont responsables de meurtres ou de disparitions : leurs dépouilles sont dans les ossuaires et/ou leurs portraits sont exposés. Pour l'AFAVIT, la présence de ces personnes dans l'enceinte du monument est fondée sur l'idée que la mort n'est jamais justifiée, quelles que soient les actions commises. Idée qui mêle le pardon chrétien, « don gratuit » par lequel Dieu absout l'homme de ses péchés et le « rétablit (...) dans

---

<sup>57</sup> Entretien avec Maria Álvarez, Trujillo, 20 mai 2015.

<sup>58</sup> Abigail Mira, « Le narcotrafiquant comme barbare, comme *norteño* ou comme voisin : pluralité des discours sur un « mauvais sujet » mexicain », dans Clara Dutorme, Marion Giraldou, Abigail Mira (dir.), *Mauvais sujets dans les Amériques : répression, représentations, discours autour des populations indésirables*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2016, p. 108.

sa relation d'amour avec lui »<sup>59</sup>, et le positionnement politique de l'association pour qui les responsables sont l'État et les chefs des structures narcotrafiquantes et paramilitaires. Par exemple, l'oncle de Maria Álvarez, qui a intégré une structure paramilitaire afin de venger le père Tiberio, est considéré comme une victime. Le fait qu'il ait commis des actes violents ne l'empêche pas d'accéder à ce statut puisqu'il avait une motivation louable (venger la mort du prêtre) et qu'il a témoigné. Selon cette logique, l'acte de tuer n'est pas remis en cause s'il participe à la défense d'un individu ou sert une cause bénéfique pour l'ensemble de la communauté.

Une telle posture ne fait pas l'unanimité dans le village, et le *Parque monumento* est qualifié de « monument aux victimes » par la présidente de l'Association des victimes déplacées du conflit armé (ASOVIDECA)<sup>60</sup>. Cette association composée de 170 membres revendique un positionnement politiquement neutre et centre ses activités sur la constitution de dossiers visant à obtenir une aide matérielle pour les victimes<sup>61</sup>. Outre le désaccord sur l'idée que tout le monde est victime, la suspicion sur la proximité de certaines des personnes enterrées dans les ossuaires avec l'Armée de libération nationale est toujours d'actualité. Le cas d'Esther Cayapu, torturée et tuée le 1<sup>er</sup> avril 1990 et dont le portrait est exposé au monument, illustre cet enjeu. Cette infirmière habitait, comme Pilar Caicedo, dans le hameau reculé de La Sonora, où vivaient des familles qui cultivaient la mûre. Elle a participé à la manifestation paysanne du 29 avril 1989, durement réprimée par la police et l'armée et au cours de laquelle des individus ont été repérés et identifiés comme étant membres de l'Armée de libération nationale ou des FARC. Pour la présidente de l'ASOVIDECA, la mise en valeur par l'AFAVIT de la « générosité » de l'infirmière cache sa collaboration avec la guérilla<sup>62</sup>. Si elle s'inscrit dans une concurrence entre les deux associations, sa colère vis-à-vis de la reconnaissance dont bénéficient le monument et l'infirmière révèle surtout une interprétation tout à fait différente du massacre et une autre vision des victimes (certaines auraient finalement mérité leur sort). Pourtant, Esther Cayapu a été reconnue comme victime par la Commission d'enquête de 1995, partant par le gouvernement colombien. Son statut est donc *a priori* difficilement contestable<sup>63</sup>. En affirmant que l'infirmière travaillait pour la guérilla, la présidente de l'ASOVIDECA fait siennes les justifications fournies par les paramilitaires qui l'ont tuée<sup>64</sup>. Compte tenu de la proximité de l'AFAVIT avec des associations qui revendiquent leur orientation politique à gauche, il est légitime d'envisager que le clivage politique sous-jacent est, au moins pour partie, constitutif du jugement qu'elle émet. La présidente de l'ASOVIDECA critique en effet le recours de l'AFAVIT au répertoire de la manifestation. Elle explique que l'association ne formule aucune « revendication » et n'a d'autre objectif que de répondre aux offres de l'État pour indemniser les victimes.

---

<sup>59</sup> *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions du CNRS/Gallimard, 1971-1994, p. 911, cité par S. Lefranc, *Politiques du pardon*, Paris, PUF, 2002, p. 151.

<sup>60</sup> Entretien avec Liliana Gallego, présidente de l'ASOVIDECA dans son bureau à la mairie de Trujillo, 22 mai 2015.

<sup>61</sup> Son principal succès est d'avoir noué une alliance avec le Programme alimentaire mondial de l'ONU.

<sup>62</sup> Entretien avec Liliana Gallego, cité.

<sup>63</sup> Comisión de investigación de los hechos violentos de Trujillo, *Caso 11.007 de la Comisión interamericana de Derechos Humanos. Informe final, op.cit.*, p. 151.

<sup>64</sup> Centro nacional de memoria histórica, *Trujillo, una tragedia que no cesa, op. cit.*, p. 43.

## Conclusion

À Trujillo cohabitent des représentations divergentes du massacre, et les mémoires qui en découlent s'éloignent de la mémoire historique élaborée par l'AFAVIT. L'intérêt ici n'est pas de faire la part entre le vrai et le faux, mais de rendre compte de la pluralité des mémoires alors même qu'il existe un récit sur le massacre qui semble faire consensus d'un point de vue extérieur. Le champ des victimes est mouvant et multiforme, et différents critères de qualification des victimes et d'interprétation des événements s'y complètent ou s'y opposent<sup>65</sup>. D'un côté, la suspicion d'un lien avec la guérilla perdure et discrédite certaines victimes pourtant reconnues. De l'autre, quand les victimes reconnues sont impliquées dans des actes de violence, leurs bonnes intentions (établissement de la vérité, vengeance) ou leurs blessures personnelles justifient leurs actions. Il existe ainsi un décalage entre la mémoire historique de l'AFAVIT et les mémoires communes du massacre. Des cadres de référence (mémoire familiale, fatalité de la violence) et des valeurs (honneur, vengeance) qui s'éloignent des normes mémorielles construites par l'association sont mobilisés aussi bien par ses membres que par les autres habitants. Cette analyse fait écho aux résultats de l'enquête ethnographique menée par le politiste Juan Diego Prieto Sanabria, qui montre que, même si elles sont importantes à l'échelle nationale, la vérité, la justice et la réconciliation ne régulent pas les interactions quotidiennes entre anciens combattants et victimes<sup>66</sup>. Ce décalage entre la mémoire historique reconnue et les mémoires communes plus discrètes pointe finalement les limites du « récit commun » que l'État colombien essaie de construire depuis les années 2000 : si la douleur des victimes et la construction de la paix semblent être des impératifs nationaux, l'interprétation d'une violence fatale et justifiée persiste localement<sup>67</sup>.

---

<sup>65</sup> G. Gatti (ed.), *Un mundo de víctimas*, op. cit., p. 88.

<sup>66</sup> J. D. Prieto Sanabria, *Guerras, paces y vidas entrelazadas. Coexistencia y relaciones locales entre víctimas, excombatientes y comunidades en Colombia*, op. cit., p. 92.

<sup>67</sup> Ce travail a été réalisé dans le cadre du labex *Les passés dans le présent* et a donc bénéficié de l'aide de l'Etat géré par l'ANR au titre du programme Investissements d'avenir portant la référence ANR-11-LABX-0026-01.